

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:412148-2014:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Bruxelles: Services de médecine du travail  
2014/S 234-412148**

**Avis de marché**

**Services**

Directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact**

SMALS

Avenue Fonsny 20

Point(s) de contact: SMALS

À l'attention de: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone: +32 27875898

E-mail: [smals-bb-001-022-2014@smals.be](mailto:smals-bb-001-022-2014@smals.be)

Fax: +32 25111242

**Adresse(s) internet:**

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: [https://](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001-022-2014-F02&userType=SUPPLIER&language=fr)

[eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001-022-2014-F02&userType=SUPPLIER&language=fr](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001-022-2014-F02&userType=SUPPLIER&language=fr)

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.3) **Activité principale**

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Section II: Objet du marché**

II.1) **Description**

- II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**  
Service externe pour la prévention et la protection au travail.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**  
Services  
Catégorie de services n° 25: Services sociaux et sanitaires  
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Région Bruxelloise.  
Code NUTS BE100
- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**  
Accord-cadre avec un seul opérateur  
**Durée de l'accord-cadre**  
Durée en années: 99  
Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans: Il s'agit d'un accord-cadre d'une durée illimitée tel que prévu par art. 13, al. 2, 1° de l'AR du 27 mars 1998 relatif aux services externes pour la prévention et la protection au travail.
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**  
Ce marché vise la conclusion d'un accord-cadre pour la mise en place d'un service externe pour la prévention et la protection au travail en application de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
85147000
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- II.1.8) **Lots**  
Division en lots: non
- II.1.9) **Variantes**  
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
- II.2.2) **Information sur les options**  
Options: non
- II.2.3) **Reconduction**
- II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**  
Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**  
Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui  
description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).

### III.2) **Conditions de participation**

#### III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

- qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

- qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

- qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 59 de l'AR du 15.7.2011.

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

#### III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat transmettra une déclaration concernant son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les services demandés, calculé pour les 3 dernières années, doit être supérieur à 200 000 EUR.

#### III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat:

transmettra la liste des principaux services analogues effectués au cours des 5 dernières années, indiquant:

— le nom du projet,

— leur destinataires publics ou privés,

— les coordonnées d'une personne de contact,

— la date,

— le montant,

— la description du marché,

— la description de l'exécution en pratique du marché,

— la description des mesures prises pour garantir la qualité.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

— le candidat transmettra au minimum 3 projets reprenant des services similaires, réalisés au cours des 5 dernières années.

— le candidat démontrera qu'il a réalisé au minimum 1 projet pour une organisation de plus de 1000 personnes.

#### III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

### III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

**III.3.1) Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : oui

références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables: A.R. du 27 mars 1998 relatif aux services externes pour la prévention et la protection au travail.

**III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service****Section IV: Procédure****IV.1) Type de procédure****IV.1.1) Type de procédure**

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés (s'il y a lieu, dans le cadre de certains types de procédures négociées)  
non

**IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer****IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier oui

**IV.2) Critères d'attribution****IV.2.1) Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

**IV.2.2) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

**IV.3) Renseignements d'ordre administratif****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001-022-2014-F02

**IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché****IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 7.1.2015 - 14:00  
Documents payants: non

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

7.1.2015 - 14:00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français. néerlandais.

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres****Section VI: Renseignements complémentaires****VI.1) Renouvellement****VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

**VI.3) Informations complémentaires**

Afin de faciliter l'accès au marché, les candidats peuvent obtenir un dossier de candidature type en téléchargeant et cliquant le document qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce marché (<https://enot.publicprocurement.be>).

Dépôt des dossiers de candidatures

L'autorité adjudicatrice impose dans le cadre du présent marché le recours aux moyens électroniques pour le dépôt des dossiers de candidatures.

Avant leur ouverture, les dossiers de candidatures électroniques sont déposés via le site Internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be/> qui garantit pour le traitement de ce dépôt le respect des conditions de l'article 52 §1 1° de l'AR du 15/07/2011.

En soumettant son dossier de candidature par la voie électronique, le candidat accepte que les données générées par le système de réception soient enregistrées.

Au besoin, les attestations demandées seront scannées afin de les joindre au dossier de candidature.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet suivant:

<http://www.publicprocurement.be>

ou (pour des aspects techniques) via le helpdesk e-procurement:

[e.proc@publicprocurement.be](mailto:e.proc@publicprocurement.be)

+32 27905200

Afin de remédier à certains aléas de la transmission, de la réception ou de l'ouverture des dossiers de candidatures introduites par des moyens électroniques, le pouvoir adjudicateur autorise les candidats à introduire à la fois un dossier de candidature transmise par des moyens électroniques et, à titre de sauvegarde, une copie établie par des moyens électroniques ou sur support papier.

Si le candidat décide de remettre une copie de sauvegarde, il remettra celle-ci sous enveloppe fermée et portant très clairement la mention:

au recto:

«Dossier de candidature – Service externe pour la prévention et la protection au travail - ne pas ouvrir – copie de sauvegarde»

au verso:

le nom et l'adresse du candidat.

Cette copie ne peut être ouverte qu'en cas de défaillance lors de la transmission, la réception ou l'ouverture du dossier de candidature transmise par des moyens électroniques. Elle remplace dans ce cas définitivement le document transmis par des moyens électroniques.

Dans le cas où le candidat décide de transmettre une copie de sauvegarde, il enverra celle-ci par recommandé à:

SMAIS

avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles,

à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

La copie de sauvegarde du dossier de candidature sera glissée dans une seconde enveloppe fermée reprenant

l'adresse, le nom et l'adresse du candidat et la mention «Dossier de candidature - Service externe pour la prévention et la protection au travail – Copie de sauvegarde».

La copie de sauvegarde du dossier de candidature peut également être déposée à la réception de Smals, rez-de-chaussée, avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles,

à l'attention de Monsieur C. Stoquart,

les jours ouvrables, entre 9:00 et 16:00,

contre remise d'un avis de réception.

Signature

Le dossier de candidature sera signé, à l'endroit prévu à cet effet par une personne habilitée à engager l'entreprise.

La signature doit se faire par voie électronique et doit être conforme à l'article 52 §1 1° de l'AR du 15.7.2011.

Une signature manuscrite scannée n'est pas considérée comme une signature acceptable.

L'attention des candidats étrangers est attirée sur les modalités de signature de la candidature électronique et des délais y afférents (2 à 3 semaines) pour l'obtention d'un certificat par un acteur privé comme alternative à la signature digitale des documents au moyen de la carte e-ID belge.

En cas de non-respect de cet article, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

Dans le cas de la remise d'une copie de sauvegarde sous format papier, la signature sera une signature originale et non une copie.

En cas de non-respect, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

1.12.2014